REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

DECLARATION NATIONALE
PAR S.E.M MAX ANDONIRINA FONTAINE,
MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE DE LA REPUBLIQUE DE MADAGASCAR

HAUT SEGMENT MINISTERIEL
VINGT NEUVIEME CONFERENCE DES PARTIES A LA CONVENTION-CADRE DES NATIONS UNIES SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES (COP29)
19-20 NOVEMBRE 2024
Bakou, Azerbaïdjan

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire Général des Nations Unies,
Monsieur le Secrétaire Exécutif de la CCNUCC,
Excellences, Mesdames et Messieurs,

Au nom de Son Excellence Monsieur le Président de la République de Madagascar, Andry Rajoelina, et du Gouvernement dirigé par le Premier Ministre, Monsieur Christian Ntsay, permettez-moi d'exprimer la voix de Madagascar.

Je m'associe aux précédents orateurs pour adresser nos remerciements sincères au pays hôte, l'Azerbaïdjan, pour son hospitalité remarquable et ses efforts exemplaires dans la présidence de cette COP.

Excellences, Madagascar est une digue face aux tempêtes climatiques mondiales. Elle séquestre le carbone, protège une biodiversité exceptionnelle et agit comme un rempart contre les déséquilibres climatiques. Mais cette digue est fragilisée par des catastrophes à répétition : cyclones, sécheresses et inondations détruisent chaque année nos villes, champs agricoles et infrastructures, coûtant plus de 4 % de notre PIB. Un fardeau insoutenable pour une nation qui n'a contribué qu'à 0,08 % des émissions mondiales.

Pourtant, Madagascar refuse de plier sous le poids de ces épreuves. Nous avons choisi de faire face avec détermination. Sous la vision du Président Andry Rajoelina, notre Politique Générale de l'État place la lutte contre le changement climatique au cœur de ses priorités et Madagascar comme un pays solution et d'actions. L'Adaptation et les pertes et préjudices sont devenues une réalité quotidienne et une urgence absolue : nos communautés doivent être mieux préparées à affronter des catastrophes toujours plus fréquentes. La mitigation, fondée sur notre rôle de puits de carbone, reposera sur une gestion durable de nos ressources naturelles, pilier central du développement de notre pays.

Madagascar est fier d'être un membre fondateur de la coalition G-ZERO, annoncée à la COP 29, une alliance des pays carbone negative fondée sur un principe simple mais puissant : séquestrer plus de carbone qu'ils n'en émettent.

Je tiens à rappeler une vérité fondamentale, exprimée avec force par le Secrétaire Général des Nations Unies : « Le financement de la lutte contre le changement climatique n'est pas de la charité, c'est un investissement ; l'action en faveur du climat n'est pas facultative, c'est un impératif. »
Madagascar traduit cette vision en actions concrètes. Depuis la COP28 à Dubaï, nous avons franchi des étapes clés telles que la mise en œuvre du programme de réformes environnementales FRD avec le soutien du FMI et de la Banque mondiale, qui ont fait de Madagascar le premier pays à bénéficier du cadre de collaboration renforcée sur l'action climatique, le lancement de notre première obligation verte de 35 millions de dollars en partenariat avec le secteur privé, et enfin la collaboration active avec le GEF, le FMI et la Banque mondiale pour structurer une nouvelle obligation, le Lemur Bond, destinée à préserver notre biodiversité unique.

Cependant, ces efforts ne suffiront pas à maintenir la digue. Madagascar appelle à l'opérationnalisation immédiate du Fonds pour les pertes et préjudices dès 2025, avec un accès simplifié pour les pays les plus vulnérables. Ce fonds n'est pas un luxe ni une faveur mais une responsabilité partagée, selon le principe des responsabilités communes mais

différenciées. Nous insistons également sur l'importance de financements additionnels, prévisibles et surtout alignés aux besoins des pays en développement, conformément aux principes de la Convention et de l'Accord de Paris. Ces moyens doivent soutenir la mise en œuvre de nos Plans Nationaux d'Adaptation car chaque dollar investi aujourd'hui épargne des milliards de dégâts demain.

Enfin, Madagascar salue les avancées dans la clarification des mécanismes de marché régis par l'Article 6 de l'Accord de Paris.

Excellences, cette digue que représente Madagascar n'est pas éternelle. Si elle cède, ce n'est pas seulement notre pays qui sombrera, mais une part de l'équilibre de notre planète. L'Histoire retiendra deux choses de nous : soit que nous avons osé changer le cours de notre destin ici, soit que nous avons signé l'arrêt de mort de millions de vies. Madagascar choisit la première voie et exhorte chacun dans cette salle à faire de même. L'avenir nous regarde.

Je vous remercie.